

SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE 144^e Section de Besançon

Le Président

Besançon, le 1er décembre 2023

Cher(e) ami(e),

L'assemblée générale ordinaire et le tirage des rois 2024 de la 144° section locale de la Médaille militaire auront lieu le :

SAMEDI 27 JANVIER 2024 à 10h00

au mess de la Gendarmerie de Besançon, caserne Capitaine Girard, 24 rue des Justices.

(Cette lettre tient lieu de convocation pour les membres à jour de cotisation)

DEROULEMENT:

- 09h00 : Après avoir fait enregistrer votre présence (indispensable pour la validité de l'AGO) et réglé, si nécessaire, votre cotisation vous pourrez profiter d'un convivial café croissant. Si votre cotisation n'est pas à jour votre droit de vote ne peut s'exercer.
- 10h00 : ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président ;
- 10h05 : si nécessaire désignation d'une commission de vote : au moins deux membres de l'assemblée ;
- 11h30 : accueil des autorités civiles et militaires, remise des récompenses ;
- 12h00 : dépôt de gerbe, par les autorités, au monument. du fort des Justices ;
- 12h30 : repas de l'amitié pour ceux qui veulent prolonger cette matinée ;
- 15h00 : Animation au profit des œuvres ;
- 16h30 : Fin des festivités.

ORDRE DU JOUR:

- Rapport moral présenté par le Président ;
- Rapport d'activité présenté par le secrétaire ;
- Compte rendu financier du trésorier ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Questions diverses.
- **Elections** : renouvellements et élection éventuelle de membres volontaires pour intégrer le comité (5 places).

Si vous voulez nous rejoindre faites parvenir au secrétaire (Michel ANDRE, 12 rue des Merisiers 39700 Dampierre) l'expression de votre volontariat sur papier libre et ce avant le 10 janvier 2024.

Venez nombreux, accompagnés de vos amis si vous le souhaitez, à cette assemblée et au repas qui suivra et qui nous permettra de renforcer nos liens amicaux. Dans l'attente de vous voir ou revoir je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour 2024.

Bien amicalement.

Yves SLAIN

1

INFORMATIONS:

- Menu de l'AG: Prix 38 €
 - Punch, jus de fruit, gougères et toasts,
 - Cassolette de St Jacques,
 - Pavé de veau à la forestière et sa garniture,
 - Fromage et salade,
 - Galette accompagnée de glace et chantilly et pétillant
 - Café ou thé.

Le tout arrosé de beaujolais blanc et de morgon rouge.

❖ Cotisations : Règlement par chèque libellé à l'ordre de la 144° section locale de la Médaille militaire et adressé à M. Jean-Louis CONTI 9, rue des Vignes 25870 DEVECEY
★ : 06 87 56 81 04.

Médaillés militaires : 25 € Membres associés : 25 € Dames d'entraide : 10 €

Pensez à vous mettre à jour car :

2 années de retard dans le paiement entraînent la radiation d'office par le Siège. Toutefois la réintégration est possible après mise à jour de la ou les cotisations.

Veuillez avoir l'amabilité de régler votre cotisation 2024 dès maintenant. En effet cela facilitera le travail du trésorier qui doit la reverser au Siège au plus tard fin mars 2024.

Le règlement de 6 € pour l'abonnement 2024 à la revue devra être adressé au trésorier au plus tard le 31/12/2023. Après cette date plus d'abonnement possible. Un seul chèque pour cotisation et revue.

Les dames d'entraide veuves de Médaillés militaires sont exonérées du payement de la revue.

- Colis de Noël: il est distribué aux sociétaires médaillés militaires de 80 ans et plus sous réserve de cotisation à jour.
- Recu fiscal: pour le recevoir:

faites parvenir au secrétaire (même adresse que le pouvoir) une enveloppe timbrée rédigée à votre adresse ou communiquez lui votre adresse email.

Adresses Sites internet : SNEMM : www. snemm.fr

144 : http://section-144-mm.e-monsite.com



SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE 144^e Section de Besançon

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 09 JANVIER 2024 À:

M. Jean-Louis CONTI 9, rue des Vignes 25870 DEVECEY ≅: 06 87 56 81 04. accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la 144° section locale de la Médaille militaire.

Assemblée générale ordinaire de la 144 ^e SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00
NOM et Prénom :
PARTICIPATION: AG: Nombre: REPAS: OUI - NON
Nombre de repas (membres et invités): x 38.00 € =
Je souhaite si possible être placé avec :
Signature :
Découper suivant le pointillé
<u>POUVOIR</u>
EN CAS D'ABSENCE À CETTE ASSEMBLÉE VEUILLEZ RETOURNER CE POUVOIR AVANT LE 09/01/2024 À : M. Michel ANDRE 12 rue des Merisiers 39700 DAMPIERRE
DON BOUR BOUNGIR
BON POUR POUVOIR
BON POUR POUVOIR Assemblée générale ordinaire de la 144° SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00
Assemblée générale ordinaire de la 144 ^e SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00
Assemblée générale ordinaire de la 144° SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00 Vous ne pouvez déléguer votre pouvoir que si vous êtes à jour de cotisation
Assemblée générale ordinaire de la 144° SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00 Vous ne pouvez déléguer votre pouvoir que si vous êtes à jour de cotisation Je soussigné(e): Adhérent(e) N°
Assemblée générale ordinaire de la 144° SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00 Vous ne pouvez déléguer votre pouvoir que si vous êtes à jour de cotisation Je soussigné(e): Adhérent(e) N°
Assemblée générale ordinaire de la 144° SLMM, samedi 27 janvier 2024 à 10h00 Vous ne pouvez déléguer votre pouvoir que si vous êtes à jour de cotisation Je soussigné(e): Adhérent(e) N°

Yves SLATNI 15 route du Val à Pointvillers 25440 Le Val 03 81 47 99 12 yves.slatni@gmail.com

Découper suivant le pointillé